

Terminal 4 Roissy-Charles-de-Gaulle : « un projet de plus, 45 000 emplois en moins ? »

Alors que l'Etat vient de demander unilatéralement au groupe Aéroport de Paris d'abandonner le projet d'extension de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et de relancer un nouveau projet, le président du Département de Seine-et-Marne Patrick Septiers déplore l'annulation sans concertation d'un projet structurant pour le territoire, qui devait générer 45 000 emplois directs.

« Nous avons appris avec stupéfaction ce matin la décision du gouvernement d'enterrer le projet de Terminal 4 de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, sans concertation avec les élus et acteurs du territoire, alors qu'il s'agissait d'un projet majeur pour la Seine-et-Marne, l'Île-de-France et la France, porteur d'avenir et d'emplois », réagit Patrick Septiers, président du Département de Seine-et-Marne.

« Le Département de Seine-et-Marne avait formellement demandé à l'Etat de partager ses réflexions avec les territoires. Sur cette base, d'importantes réunions de travail se sont tenues. Il y a 45 000 emplois directs en jeu. Je prends acte de cette décision, dont je regrette la forme et le fond. Espérons qu'un nouveau projet permettra néanmoins d'assurer localement un développement économique à un niveau équivalent. Alors que le territoire est déjà très impacté par les conséquences de la crise sanitaire, nous ne pouvons pas nous passer de ce développement. L'objectif de faire de Roissy Charles-de-Gaulle un aéroport concurrentiel à l'échelle européenne et mondiale reste essentiel à nos yeux. »

Par ailleurs, dans une dynamique d'anticipation du terminal 4 de l'aéroport, *« le Département de Seine-et-Marne a d'ores-et-déjà programmé de nombreux investissements pour des projets d'infrastructures : collège, routes et transports en site propre »,* rappelle Patrick Septiers.

Concernant la ligne 17 du Grand Paris Express, qui doit relier Saint-Denis à Mitry-Mory, et devait desservir le futur terminal 4 de Roissy-Charles de Gaulle, elle reste indispensable au territoire et à ses habitants, souligne pour sa part Xavier Vanderbise, le vice-président du Département en charge des routes, des transports et des mobilités : *« Quel que soit le nouveau projet qui sera décidé pour l'aéroport, il est hors de question de remettre en cause le calendrier de construction de cette ligne, dont les habitants ont impérativement besoin, même sans le projet d'extension de Roissy-Charles-de-Gaulle ».*

Suite aux annonces gouvernementales, le Groupe ADP a réagi de son côté en indiquant qu'il souhaitait faire de Roissy Charles-de-Gaulle un aéroport de pointe en matière de transition énergétique. *« Je me tiens aux côtés du Groupe ADP afin de poser au plus vite les bases d'une renaissance du projet global »,* souligne Patrick Septiers.

En février 2020, le Département de Seine-et-Marne et le Groupe ADP ont décidé de s'engager mutuellement par le biais d'une convention. D'une durée de cinq ans, cette convention a pour objectif d'encourager les synergies sur les volets de l'attractivité territoriale, de l'emploi, de l'environnement, des transports et de l'immobilier, afin que le développement de la plateforme se fasse en faveur des habitants et des entreprises de Seine-et-Marne.

« A présent, nous attendons avec impatience des informations sur les nouvelles pistes de réflexion pour le réaménagement de l'aéroport. Nous partageons bien entendu les objectifs environnementaux de ce nouveau projet, tout en rappelant l'importance de sa contribution au développement économique. En tant qu'acteur majeur de l'aménagement du territoire, le Département renouvelle son exigence auprès de l'Etat d'être associé aux discussions autour de ce nouveau projet », martèle le président du Conseil départemental.

Contact presse :

Pauline Maingre – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr